



**DOCUMENT DESCRIPTIF DE LA CONSULTATION  
VALANT REGLEMENT DE CONSULTATION**

**Mise en place d'une animation foncière sur les zones humide prioritaire**

**1- Dénomination des cocontractants**

**Pouvoir adjudicateur**

Eric DUBOURGNOUX  
Président de la Formation  
Formation Grand Cycle de l'Eau  
Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez  
Maison du Parc  
63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Agissant en vertu de la délibération du 18 mars 2019 et de l'arrêté de délégation de fonction du 26 mars 2019.

**Cocontractant (à renseigner par l'entreprise)**

**Nom :**

**Adresse :**

**SIRET :**

Possibilité de répondre au marché dans le cadre d'un groupement ou par le biais d'une sous-traitance. Dans ce cas, identifier chacun des membres du groupement ou sous-traitant (formulaires DC1-DC2-DC4).

**2- Procédure de passation**

Consultation simplifiée passée en procédure adaptée selon les articles L 2123-1 et R 2123-1 à R 2123-8 du code de la commande publique.

**3- Objet de la consultation / Durée**

Le prestataire devra mener une animation foncière en vue d'acquérir des terrains privés à fort enjeu. Cette maîtrise foncière permettra par la suite de mener à bien des travaux de restauration ou de préservation de zone humide. Ce travail sera effectué sur différents secteurs répartis entre la partie amont et médiane du bassin versant de la Dore. La prestation vise à prendre contact avec les propriétaires et négocier à l'amiable pour obtenir une promesse de vente et permettre la mise en place des travaux, le détail des tâches à effectuer est décrit dans l'annexe technique.



La commande sera réalisée de manière à effectuer le travail auprès d'un maximum d'unité foncière tout en restant dans le budget prévisionnel estimé à 10 000 euros TTC.

Le contrat est conclu pour une durée de 2 ans à compter de la notification du marché.

#### **4- Critères de sélection des offres**

Les critères de sélection de l'offre seront:

1. Prix 50 %
2. Valeur technique de l'offre 50 % :
  - Stratégie d'animation
  - Mis en œuvre moyen humain, compétence

Conformément aux dispositions de l'article R 2123-5 du code de la commande publique, le Syndicat mixte du Parc naturel régional pourra négocier avec un ou plusieurs candidats ayant présenté une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.

#### **5- Pièces constitutives de la consultation**

La présente lettre de consultation signée et le devis descriptif détaillé remis par l'entreprise

#### **6- Montant de la prestation (à renseigner par l'entreprise)**

**Montant HT :**

**Taux de TVA :**

**Montant TTC :**

#### **7- Délais de paiement et intérêts moratoires**

Le paiement se fera sur présentation de la facture correspondant au devis.

Les factures seront établies en un original et mandatées après certification du service fait. Ces factures sont à transmettre par voie dématérialisée sur la plate-forme Chorus Pro mise en ligne par la Direction Générale des Finances Publiques (ordonnance n°2014-697 du 26 juin 2014).

**Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.**

Le défaut de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires selon les modalités définies dans le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.



## 8- Modalités de la consultation

Offre à remettre pour le vendredi 16 octobre 2020 12h00 (dernier délai).

A l'adresse du Parc Naturel Régional ou sur place contre récépissé, aux bureaux du Parc de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermeture le vendredi à 16h30) ou par mail à l'adresse suivante [achat.public@parc-livradois-forez.org](mailto:achat.public@parc-livradois-forez.org) avec accusé de réception ou par voie électronique sur la plateforme : <http://www.marches-publics.info/accueil.htm>.

Les questions relatives au marché sont à poser par mail sur la plateforme <http://www.marches-publics.info/accueil.htm> aucun renseignement d'ordre technique ne sera délivré oralement.

### **Délai de validité de l'offre :**

Le délai de validité de l'offre est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

### **DOCUMENTS REMIS PAR LE CANDIDAT A L'APPUI DE SON OFFRE**

- ✓ Le présent document renseigné et signé ;
- ✓ Son délai d'intervention à réception de la commande ;
- ✓ Une note technique présentant les moyens mis à disposition, ainsi qu'une explication de la méthode mis en œuvre, notamment la méthode utilisée pour l'estimation de la valeur des terrains ;
- ✓ Un RIB ;
- ✓ Un devis avec les montant HT et TTC où apparaîtra le détail des prestations fournies
- ✓ Tout document que le candidat jugera utile pour expliciter et compléter son offre ;

Les prix sont fermes et définitifs

Le.....

**Signature et Cachet de l'entreprise**

Le.....

Signature et Cachet du Directeur  
du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez